

déchaîne d'autre part contre les communautés religieuses, contre les instituts fondés pour diriger les écoles catholiques, contre les personnes ecclésiastiques de tout rang, contre celles même qui sont revêtues des plus hautes dignités, et dont plusieurs souffrent aujourd'hui dans l'exil ou dans les fers, enfin contre les laïques distingués qui, dévoués à Notre personne et à ce Saint-Siège, défendent courageusement la cause de la religion et de la justice. Cette civilisation, qui prodigue ses subsides aux instituts et aux personnes non catholiques, dépouille l'Eglise catholique de ses possessions légitimes, et s'applique par tous les moyens, avec le plus grand zèle, à affaiblir sa salutaire influence. Elle laisse toute liberté à ceux qui, par leur parole ou par leurs écrits, attaquent l'Eglise et les hommes dévoués à sa cause; elle inspire, entretient et fomenté ainsi la licence, et en même temps elle se montre pleine de modération et de réserve dans la répression des attaques violentes et odieuses dirigées contre ceux qui publient de bons écrits, tandis qu'elle traite ces derniers avec la dernière sévérité dès qu'il leur arrive de dépasser le moins du monde les bornes de la modération telle qu'il lui plaît de l'entendre.

Est-ce donc à cette civilisation que le Pontife romain pourrait jamais tendre une main amie? Est-ce avec elle qu'il pourrait contracter une alliance et une amitié sincères? Que l'on rende aux choses leurs véritables noms, et l'on verra que le Saint-Siège est toujours d'accord avec lui-même. Car il a toujours été le protecteur et le soutien de la véritable civilisation; les monuments de l'histoire attestent et prouvent de la manière la plus éloquente qu'à toutes les époques le Saint-Siège a porté, jusque dans les contrées barbares les plus éloignées, les vrais principes d'humanité, d'ordre et la sagesse. Mais si l'on veut entendre par civilisation un système combiné tout exprès pour affaiblir et peut-être pour renverser l'Eglise du Christ, il est bien certain que jamais ni le Saint-Siège, ni le Pontife romain, ne pourront s'entendre avec cette civilisation: "*Qu'y a-t-il, en effet, de commun, s'écrie l'Apôtre avec beaucoup de sagesse, entre la justice et l'iniquité? Quelle union y a-t-il entre la lumière et les ténèbres? Et quel accord peut-il y avoir entre le Christ et Béthel?*"

Avec quelle bonne foi les perturbateurs et les fauteurs de la révolte viennent-ils donc élever la voix en parlant de tous les efforts qu'ils ont fait sans succès pour s'entendre avec le Pontife romain? Comment celui qui puise toute sa force dans les principes de l'éternelle justice pourrait-il jamais les abandonner au point que Notre sainte foi en soit affaiblie, et que l'Italie soit exposée à perdre, avec son plus beau lustre, la gloire dont elle jouit depuis dix-neuf siècles, d'être le centre et le siège de la vertu catholique? Et l'on ne saurait objecter que dans ce qui est du ressort du pouvoir temporel, le Saint-Siège est demeuré sourd aux demandes de ceux qui lui ont exprimé le désir d'une administration plus libérale. Sans rappeler les exemples anciens, Nous parlerons de notre triste époque. Dès que l'Italie a obtenu de ses princes légitimes des institutions plus libérales, dans Notre amour paternel pour ceux de Nos fils qui vivent sous Notre gouvernement pontifical, Nous les avons appelé au partage de l'administration civile, et Nous avons fait les concessions devenues opportunes, que Nous avons eu soin toutefois de régler comme le voulait la prudence, afin que l'action des méchants ne vint pas empoisonner et corrompre ce qui était octroyé par un sentiment d'affection. Mais, qu'est-il arrivé? Une licence effrénée s'est emparée de nos dons; le seuil du palais où se rassemblaient les ministres et les députés de l'Etat a été ensanglanté, et des mains impies se sont tournées sacrilègement contre l'auteur du bienfait. Que s'il Nous a été, dans ces derniers temps, donné des conseils en ce qui est du gouvernement temporel, vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, que Nous les avons accueillis, en exceptant toutefois et en rejetant ce qui ne concernerait pas l'administration civile, mais qui tendaient à Nous faire donner Notre consentement à la partie déjà accomplie de l'acte de spoliation. Mais Nous n'avons plus besoin de parler de conseils favorablement écoutés, ni des promesses d'exécution par Nous très-sincèrement faites, lorsque ceux qui régissent la marche des usurpations pro-

clament à haute voix que ce qu'ils veulent, ce ne sont pas des réformes, mais une révolution complète et une séparation absolue du prince légitime. C'étaient bien eux qui étaient les auteurs et les avant-coureurs du criminel attentat, lorsqu'ils faisaient retentir le monde de leurs clameurs; et ce n'était point le peuple; en sorte que l'on peut dire d'eux ce que le Vénérable Bède dit des Phariséens et des Scribes ennemis de Jésus-Christ: "Ce n'étaient pas quelques hommes de la foule, mais les Phariséens et les Scribes qui répandaient ces calomnies, ainsi que l'attestent les Evangélistes."

La guerre faite au Pontificat romain n'a pas seulement pour but de dépouiller entièrement ce Saint-Siège et le Pontife romain de son principat civil, elle tend encore à affaiblir, et, s'il était possible, à détruire complètement la vertu salutaire de la religion catholique. C'est pourquoi elle attaque l'œuvre de Dieu lui-même, le fruit de la Rédemption, et cette foi très-sainte, qui est le plus précieux héritage arrivé jusqu'à Nous par le moyen de l'ineffable sacrifice consommé sur le Golgotha. Et il en est ainsi, comme le démontrent surabondamment et les faits déjà rappelés, et ceux que nous voyons arriver tous les jours. En effet, combien des diocèses en Italie vœufs de leurs Evêques, à cause des embarras qu'on leur suscite, aux applaudissements de ces patrons de la civilisation moderne, qui laissent tant de populations chrétiennes sans pasteurs, et qui s'emparent de leurs biens pour les tourner à de mauvais usages! Combien d'Evêques en exil! Combien (et Nous le disons avec une amère douleur), combien d'apôtats qui, parlant, non au nom de Dieu, mais au nom de Satan, et se confiant dans l'impunité qui leur est accordée par un funeste système de gouvernement, troublent les consciences, poussent les faibles à prévariquer, confirment dans les plus honteuses doctrines ceux qui ont malheureusement succombé et s'efforcent de déchirer la robe du Christ, ne craignant pas de proposer et de conseiller ce qu'ils appellent des Eglises nationales et autres impiétés du même genre! Or, après avoir ainsi insulté la religion, qu'ils invitent hypocritement à se réconcilier avec la civilisation actuelle, ils n'hésitent pas à Nous exhorter aussi hypocritement à Nous réconcilier avec l'Italie. C'est-à-dire que, au moment où, dépouillé de presque tout Notre principat civil, Nous supportons les lourdes charges du Prince et du Pontife avec le secours des pieuses largesses des enfants de l'Eglise catholique, qui Nous sont envoyées chaque jour avec la plus grande affection, au moment où Nous sommes devenu sans motif un signe d'envie et de haine, par l'œuvre de ceux-là mêmes, qui Nous conseillent la conciliation; ils voudraient en outre Nous voir déclarer publiquement que Nous céderions les provinces usurpées de Nos Etats pontificaux comme leur libre propriété aux usurpateurs. Faire une proposition si audacieuse et inouïe jusqu'ici, c'est demander à ce Siège Apostolique, qui a toujours été et qui sera toujours le rempart de la vérité et de la justice, de sanctionner ce principe qu'une chose injustement et violemment enlevée peut-être tranquillement possédée par un injuste agresseur; c'est demander d'établir ainsi ce faux principe, qu'une injustice qui réussit n'enlève rien à la sainteté du droit. Mais cette proposition répugne aux paroles solennelles qui ont été prononcées dans ces derniers jours au sein d'un grand et illustre Sénat, savoir que *le Pontife romain est le représentant de la force morale dans la société humaine*. D'où il suit que ce Pontife ne peut en aucune sorte consentir à une spoliation digne des Vandales, sans ébranler le fondement de cette discipline morale dont il est reconnu comme la forme première et l'image.

Quiconque, par erreur ou par crainte, songerait à donner des conseils conformes aux désirs injustes des perturbateurs de la société civile, doit bien se persuader, surtout dans ce temps, que rien ne pourra jamais contenter ces hommes que la destruction totale du principe d'autorité, de tout frein religieux et de toute règle de droit et de justice. Et, pour le malheur de la société civile, ces perturbateurs, par leurs paroles, par leurs écrits, sont venus à bout de pervertir les consciences humaines, d'affaiblir le sens moral et de diminuer l'horreur qu'inspire l'injustice; ils font tous leurs efforts pour persuader au monde que le droit invoqué